Maule : de nouvelles pistes dans le Maine

Lors de la venue à Maule des descendants anglais de nos barons le 25 septembre 1993, Michael Maule-Oatway nous avait rappelé l'existence, près du Mans, d'un lieu-dit «Maule»...

C'était pour l'ACIM une piste nouvelle à explorer, d'autant que le Maine a eu de nombreux contacts avec le comté de Meulan et que son histoire féodale présente bien des points communs avec la nôtre, tout particulièrement au siècle de Guillaume Le Conquérant. Cette enquête qui s'imposait, nous avons pu la mener grâce à l'obligeance de M. Gallet, maire de Saint-Saturnin (commune dont Maule dépend), pour qui la mémoire et le respect du passé sont indissociables du développement plein davenir mais harmonieux de sa cité. Qu'il en soit ici, chaleureusement remercié.

Il nous a paru intéressant de relater, pour vous, l'histoire de ce fief sarthois homonyme et de ses «barons de Maule» sans aucun rapport, semble t-il avec les nôtres.

Connaissez-vous Le Mans?

Si c'est le cas, il vous est peut-être arrivé d'emprunter la Nationale 138 qui, de la sortie Nord du Mans, vous dirige droit sur Alençon, sur le tracé exact d'une voie antique.

Vous n'avez pu, alors, éviter la traversée d'une grande zone commerciale dont notre époque aime tant à jalonner axes routiers et faubourgs de nos cités.

Et, sans le savoir, vous avez parcouru le territoire de Maule...

Ce qui, aujourd'hui, n'est qu'un modeste lieudit au coeur de la commune de Saint-Saturnin, fut, autrefois un fief important donnant son nom à une belle lignée de seigneurs - à l'instar de nos barons.

Maule (Sarthe) est de la plus haute antiquité, cité déjà à l'occasion d'un miracle de Saint Romain, évangélisateur et parent (neveu ?) du premier évêque du Mans, Saint Julien : «miraculo apud villam Mautulam» y est-il affirmé...

Si la réalité de ce miracle est vivement contestée de nos jours, il n'en reste pas moins qu'aux abords du premier siècle de notre ère, toute cette région limitrophe de la métropole Mancelle se couvre de villages : le long de la Sarthe et de ses petits affluents, nombreux à cet endroit, et aussi au carrefour de deux importantes voies : l'une vers Alençon, au nord et l'autre, en direction de Valognes, à l'ouest ;

Ainsi Militia, relais romain devenu La Milesse; Agniacus, futur Aigné, sur les rives de l'Antonnière; et bien d'autres encore. Parmi eux, à l'orée de la forêt de Brice (où le roi Charles VI entrera en folie), Mautula ou Maula qui sera notre Maule et sur la rive gauche, Nova Villa, Neuville.

On trouve donc, dès cette époque les mentions de Maula, Manlia, Manla ou Mantula dont nul ne sait précisemment l'origine ni même le sens : faut-il chercher dans la géographie du site : colline ? butte ? (il existe une «butte de Maule») ou plutôt dans la richesse originelle de la contrée : le minerai de fer (oxyde de fer hydraté) dont les gaulois savaient à merveille tirer parti avec leurs forges à bras ; le rapport avec metallum reste a prouver.

L'évangélisation, ici comme ailleurs, suscite la floraison des premiers sanctuaires chrétiens : une église est donc dédiée, à Maule, aux alentours du VI ème siècle, à Saint Aubin : «parrochia Sancti Albini de Maulia».

A cette époque, les évêques tendent déjà à

devenir les grands seigneurs temporels qu'ils ne cesseront plus guère d'être tout au long de l'Histoire, tel ce Saint Bertrand

(586-616), siègeant au Mans , l'un des plus riches propriétaires mérovingiens puisque possesseur d'environ 300 000 hectares de terres soit la moitié du département actuel de la Sarthe.

.Tout laisse supposer que Maule fait partie de son patrimoine, son testament faisant de

nombreuses références à certains domaines voisins.

Quoiqu'il en soit, on voit l'évêque Francon Ier (795-816) donner Maule au chapitre du Mans pour financer et assurer la fondation d'un réfectoire canonial près de la cathédrale.

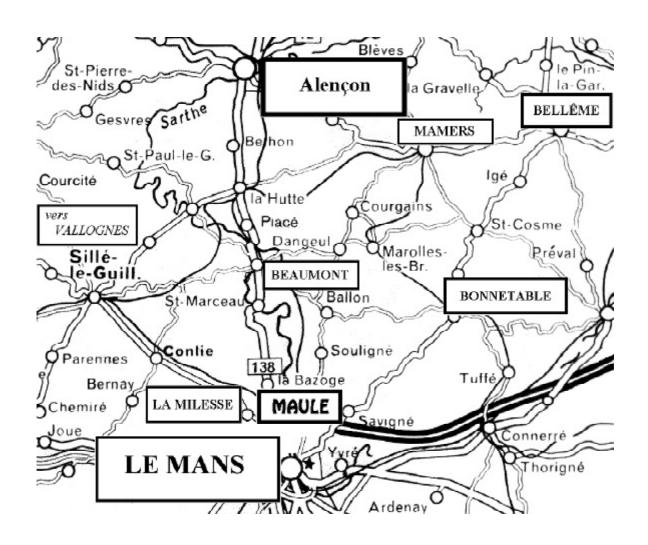
Mais c'est à la fin du Xème siècle qu'apparaît le personnage décisif de l'histoire de Maule: j'ai nommé Sigefroi (ou Sigfried) (968-1004), évêque de nom, brigand de fait, qui achète son sacre contre la terre de Coulaine- au comte d'Anjou et obtient la protection du comte de Vendôme moyennant la cession des terres de Poncé, Artins et Ruillé sur Loir.

Son mariage fit scandale - à cette époque même qui en avait pourtant vu bien d'autres!

Pour faire bonne mesure, Sigefroi dota son fils Albéric de quelques biens

écclésiastiques : Sarcé, Culongé et Maule avec son église Saint-Aubin.

Maule devient donc bien laïc par la volonté



de l'évêque et entre, ainsi, dans l'Histoire féodale du Maine.

Albéric, de son épouse Hildéarde, a deux fils qui seront tiges de deux lignées nobles :



Blason de Maule:

émanché d'or et de gueules à dix pièces (ici à huit tel qu'il survit dans la commune de Saint-Saturnin).

Herbert, l'aîné, de celle de Maule, portant écu émanché d'or et de gueules (1) à dix pièces ; et le cadet Aubri qui fondera la maison des barons de La Milesse, éteinte à la fin du XIIIème siècle dans celle de Tucé.

Pour racheter les fautes de leur aïeul et (aussi et surtout !) sous la pression conjuguée du pontife Gervais (1036-1055) et du Roi de France Henri 1er, ces derniers et leurs descendants s'empressèrent de restituer au chapitre du Mans l'église de Maule : église dans un état proche de la ruine depuis les ravages des normands et cette fameuse Paix du Mans,octroyée par le duc Guillaume aux manceaux vaincus en 1073 et signée... au château de Maule

La terre de Maule pourra, dès lors, vivre en paix et se constituer au fil du temps ...

Avec son droit de haute, moyenne et basse justices, sa maison forte avec chapelle établie sur une motte artificielle, ses deux métairies de Maule et de Renault et son moulin de Coutances valant, au total, 150 journaux (2) de terre labourable, 140 journaux de bois, 80 hommées (3) de prés et un quartier de vigne

(correspondant à environ 138 de nos hectares), le tout tenu du comte du Maine , Maule a déjà fière allure!

Il faudra les successions successives du XVI^{ème} siècle pour,en le démembrant, venir à bout du domaine.

Mais voyons plutôt qui furent vraiment ces seigneurs de Maule :

HERBERT 1er **DE MAULE (1080-1102)**

Il cède l'église Saint-Aubin de Maule au Chapitre du Mans, le jour de la mort de son père, avec l'assentiment de ses frères et soeurs dont : Yves, Albéric et Robert.

Le fief de Maule possède, dès 1226, le «droit de mesure à blé».

GUY DE MAULE (1070-1124):

Après de nombreux démêlés avec l'évêque Hildebert (dont le moindre ne fut pas son excommunication!), Guy devint finalement le bienfaiteur de la toute jeune abbaye de Beaulieu, fondée en 1124, aux portes du Mans, par Bernard de Sillé et confiée aux moines de Saint Augustin.

LAMBERT DE MAULE (1073-1110) :

D'après les chartes de donations dont il est signataire, on peut déduire que le centre de gravité du domaine des Maule s'est déplacé, quittant Maule proprement dit pour les localités voisines de Courteilles (bientôt nommée Courteilles le Maule) et de Saint-Saturnin, sans doute sous l'attraction du prieuré de ce dernier hameau qui avait, peu à peu supplanté la vieille paroisse de Maule.

HUGUES DE MAULE (1142-1186)

HERBERT II DE MAULE (1195-1226) :

Nommé seigneur de Maule et de Courteillesle-Maule.

⁽¹⁾ gueules : émail héraldique symbolisant la couleur rouge.

⁽²⁾ journal : ancienne mesure de superficie équivalant à la quantité de terrain labourable en un jour.

⁽³⁾ hommée : ancienne mesure populaire désignant une journée de labeur d'un ouvrier agricole.

JEAN 1er **DE MAULE (1253)**:

Chevalier, seigneur de Maule et de Courteilles-le-Maule, il épouse une certaine Marguerite, décédée un 18 juillet...

JEAN II DE MAULE (1301-24/06/1323):

Jean fait partie de ces nombreux nobles du Maine qui refusèrent, en 1301, l'aide levée par le comte du Maine à l'occasion du mariage d'Isabelle de Valois et en appelèrent au Parlement. De sa femme Giraude, il eut quatre fils, tous morts avant lui: Jean, Huet, Geoffroy et Girard.

C'est sa pierre tombale (2m22 x 0.m72 - gisant de 1m85), provenant de l'église de Doucelles, et, dès décembre 1854, exposée au Musée Archéologique du Mans, qui fut à l'origine des recherches entreprises pour identification ce qui aboutit, grâce au Chartrier de Sérillac au peu que l'on sait sur cette lignée des Maule «directs».

JEANNE DE MAULE, unique héritière de la maison des Maule, apporte au seigneur de Couterne, son époux le fief de Maule désormais désigné sous le nom de Courteilles-le-Maule.

Maule passera, ainsi, par mariages ou ventes successifs, à différentes familles : de Sillé, de Surgères, Foucques, de Pincé, de Brie et Faudoas. La terre de Courteilles-le-Maule sera érigée en comté en 1664 sous le nom de Sérillac.

D'autres terres provenant du fief de Maule seront acquises par la famille Morin (acte daté du 13 juin 1386), puis passeront aux Chaignon en 1464, aux Guillart, en



pierre tombale de Jean de Maule (1323)

1472, qui, patiemment, reconstitueront la terre de Maule dans son état originel. Les dernières familles qui possèderont Maule auront pour noms : Mandroux, Guédon, Maulny et, enfin, Hérisson de Villiers.

- La baronnie de La Milesse du XI° au XVIII° siècle.

- Dictionnaire statistique de la Sarthe (Pesche) T. II.
- Origine de la paroisse de Saint-Saturnin de Maule.
- Forge romaine à La Bazoge (Letessier) 1896.
- Pierre tombale de Jean de Maule (M. d'Elbenne) 1894 ; (abbé Ch. Girault) 1925-1927.
- Armorial du diocèse du Maine (De Maude).
- Catalogue du Musée archéologique du Mans.
- Liber albus capitulis cenomanensis (Lottin).
- Cartulaire de l'Abbaye Saint-Vincent du Mans. Cartulaire de l'Abbaye de Beaulieu.
- Etude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine (L. Bészard) Champion / Paris 1910.

Etienne Pattou